

Rapport du MISE pour le plénum du 17 mars 2009

1. Budget 2009 :

Messieurs les présidents de la commune et du conseil général, messieurs les conseillers communaux, madame et messieurs de l'administration, collègues du conseil général, représentant de la presse et membres du public bonsoir.

Le MISE a étudié le budget 2009 proposé par l'administration communale. Celui-ci, de plus en plus élevé, prévoit un niveau d'investissements importants pour 2009.

Comme la relevé la commission de gestion, la marge d'autofinancement est proche de 100%, ce qui ne permettra pas temporairement de faire baisser le niveau d'endettement de la commune. Mais au vu de l'évolution celle-ci, le MISE, soutient cette politique d'investissement nécessaire pour l'amélioration des structures.

Nous saluons tout particulièrement les différents investissements budgétisés pour la sécurité routière et les aménagements des rues et des chemins, pour peu qu'ils incluent également les différents aménagements à prévoir pour les piétons et les cyclistes. Par là, nous souhaitons que la cohabitation entre les utilisateurs du réseau routier continue en s'améliorant. Cette cohabitation harmonieuse devra être prévue également lors de la révision du plan de zone. Donnons-nous les moyens de faire aboutir, durant cette législature, ce dossier complexe, qui doit s'accompagner d'une révision règlement de construction.

Plusieurs postes nous réjouissent ; en particulier la création d'une commission d'intégration pour les communautés étrangères, le poste « cité de l'énergie », dont l'augmentation laisse présager une volonté de la commune à l'obtention du label Cité de l'énergie et le soutien à la réalisation d'une piste Finlandaise dans la châtaigneraie.

Ces investissements peuvent, à priori, paraître secondaires, comme ce fût le cas, à l'époque pour la Petite enfance. Ils participent, cependant, directement au développement de notre commune et à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Rappelons l'importance reconnue actuellement des structures liées à la petite enfance, dont le budget a été augmenté pour répondre aux besoins croissant de la population.

Néanmoins, à l'instar de la commission de gestion, le MISE s'interroge sur la procédure qui a abouti au choix du nouveau logiciel de facturation des Services industriels auprès de la SEIC. Ce choix semble restreindre le champ d'action de la commune dans la future organisation des SIF.

Le MISE souhaite vivement la création d'une commission ad-hoc pour l'étude de la future organisation des SIF, si ce n'est déjà fait.

De plus...

... au vu des incivilités observées aux abords des moloks et sur certains lieux publics, le MISE comprend l'intérêt porté par le Conseil communal à l'installation de caméras de surveillances. Mais il ne faudrait pas, que de telles installations se substituent à une présence policière de prévention, sur le terrain.

A ce titre nous tenons également à signaler notre désapprobation vis-à-vis de l'engagement d'une société privée de surveillance.

Nous souhaitons donc, que, ni cette option, ni la pose de caméras de surveillances ne retardent la refonte nécessaire du corps de police de notre commune.

Enfin, interpellés par le poste initialement prévu sous le numéro 750.314.00 et intitulé « Part ADSA – 3^{ème} correction du Rhône » et remplacé par le poste 750.314.09 – Part aux frais de la commission R3, nous tenons à nous assurer que cette commission soit constituée de membres de différents secteurs professionnels et de divers horizons.

En conclusion nous remercierons le conseil communal et les membres de l'administration pour l'établissement de ce budget 2009 dont nous approuvons le contenu, dans sa globalité.

Pour le Mise, Vincent Günther

2. Concernant le compte d'investissement 300.501.00, intitulé bibliothèque

Les explications fournies dans la demande nous sont incompréhensibles. En l'état, nous ne pouvons nous prononcer favorablement à cette demande de prorogation et de crédit complémentaire.

Nous demandons une reformulation de cette demande, particulièrement au niveau des chiffres présentés, et qu'elle nous soit présentée ultérieurement.